

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dis-soute: **Vimal SA en liquidation, Montana**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale
3.

Date de la décision: 02.02.2007
4.

Echéance de préavis des créances: **14.05.2007**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Philippe Vernier, liquidateur, Chemin de la Scierie 6,
1162 Saint-Prex
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs préten-tions.
- Jean-Marc Emery, Notaire
1110 Morges
(03875488)